



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

OBSERVATOIRE  
DE LA VIE ÉTUDIANTE

## Etude longitudinale ETUDIANT-E-S, vague 2015 (N= 1'159) :

### **Les utilisateurs des prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE**

Données : **vague 2015** de l'enquête longitudinale ETUDIANT-E-S de l'OVE (enquête par questionnaire, adressée à **tous les étudiantEs entrants**, à savoir les étudiantEs immatriculés pour la première fois à l'UNIGE à l'automne 2014).

Les répondantEs étaient dans le **2ème semestre** de l'année académique.

**2856 questionnaires ont été envoyés**, pour 2807 adresses encore valides. **Nous avons reçu 1159 questionnaires complétés**, ce qui donne un **taux de réponse de 40.4%** (41.1% si on ne tient compte que de ceux qui ont effectivement reçu le questionnaire).

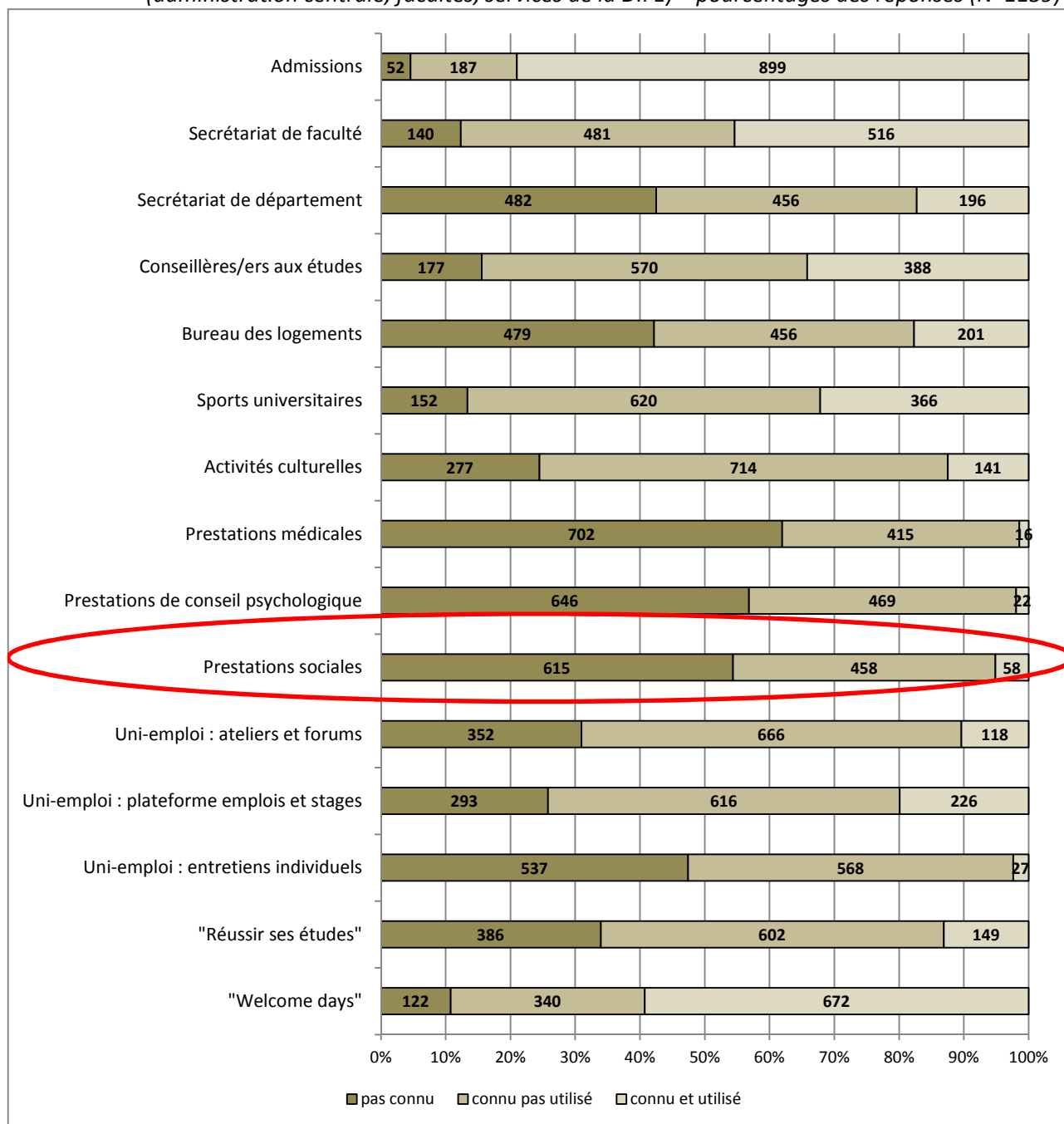
*L'enquête longitudinale -centrale pour la constitution d'une base de données utile à la prise de décision- explore depuis 2006 un grand nombre de thèmes relatifs aux conditions de vie et d'études de notre population estudiantine.*

---

OVE – mars 2016

Cette note fait partie de la série de notes annuelles destinées aux divers services de la DIFE. Dans nos questionnaires, un ensemble de services de soutien aux étudiantEs sont listés et soumis au jugement des répondantEs. Même si nous nous intéressons ici aux prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE (PSS), nous avons regroupé l'ensemble des services dans ce premier graphique, ce qui permet de mieux contextualiser l'ampleur de la connaissance et de l'utilisation de ce service spécifique.

Graphique 1 : *Connaissance et utilisation des divers services de soutien aux étudiantEs (administration centrale, facultés, services de la DIFE) – pourcentages des réponses (N=1159)*



Source : EtudiantEs 2015

Les prestations sociales du PSS sont **connues par 46% des étudiantEs** qui sont à l'Université de Genève depuis un semestre. Parmi ceux-là, **11 % ont déjà utilisé** ces prestations (ce qui fait **un peu plus de 5% de l'ensemble des répondantEs**). Nous avons donc **58 répondantEs** ayant utilisé les prestations sociales du PSS.

Comme nous travaillons ici avec les **étudiantEs « entrants »** (c'est-à-dire immatriculés pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'UNIGE à l'automne précédant l'enquête), les proportions d'utilisateurs sont plus basses que si on prenait l'ensemble de la population étudiante en études de base. En effet, notre enquête 2013, fondée sur un échantillon de l'ensemble de cette population en études de base, nous avait permis de vérifier à quel point la participation aux activités du PSS augmentait au long du cursus et en fonction de l'ancienneté à l'UNIGE. Le tableau 1 nous le rappelle.

*Tableau 1 : Pourcentages d'utilisation des prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE en fonction de l'ancienneté à l'UNIGE et du niveau d'études (N=1693)*

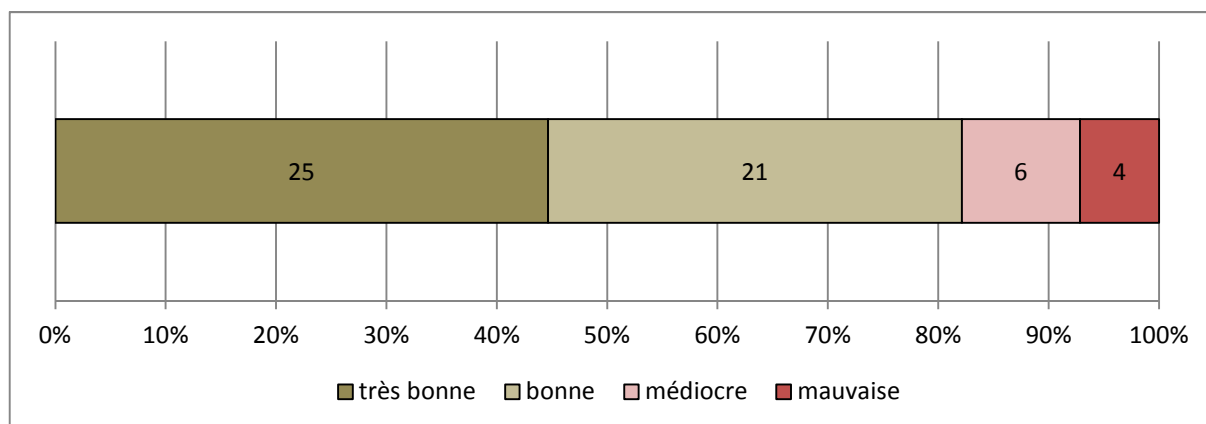
Ancienneté à l'UNIGE		Niveau d'études	
1 an	7%	BA1	9%
2 ans	<b>12%</b>	BA2	9%
3 ans	15%	BA3	17%
4 ans	18%	MA1	18%
5 ans et plus	22%	MA2	22%

Source : EtudiantEs 2013

L'augmentation d'utilisateurs lors de la 2<sup>ème</sup> année est plus importante au regard de l'**ancienneté** que du niveau d'études en tant que tel. Ceci est lié aussi bien à la **sélection** (difficultés aux études) qui s'effectue à la fin de la 1<sup>ère</sup> année qu'au fait que les étudiantEs qui ont obtenu leur diplôme secondaire ailleurs qu'en Suisse ne peuvent en principe recourir à l'aide financière du PSS qu'à partir de la deuxième année d'études à l'UNIGE.

Mais revenons à nos 58 répondantEs de la vague 2015. Nous disposons de l'appréciation de **56 d'entre eux** des prestations sociales du PSS. Nous voyons dans le graphique 2 que ce jugement est très majoritairement positif : **plus de 80% d'appréciations "très bonne" et/ou "bonne"**.

*Graphique 2 : Jugement de la qualité des prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE (question posée aux seuls répondantEs ayant déclaré avoir utilisé ce service) (n=56)*



Source : EtudiantEs 2015

La population étudiante qui utilise les prestations sociales du PSS se compose comme suit, selon quelques grandes variables de structuration.

Tableau 2 : *Utilisateurs des prestations sociales du Pôle Santé Social selon le sexe, la faculté, l'année d'études, l'origine géographique et le lieu d'habitation*

	% (d'utilisateurs des prestations sociales par catégorie)	n=
<i>Sexe</i>		
- femmes	5%	43
- hommes	5%	15
<i>Faculté</i>		
- Droit	4%	5
- Psychologie	7%	10
- Sciences de l'éducation	10%	8
- Lettres	4%	4
- FTI	9%	6
- Médecine	1%	1
- Sciences	4%	7
- SDS	7%	6
- GSEM	2%	2
- GSI	5%	6
<i>Année d'études<sup>1</sup></i>		
- BA1	4%	36
- BA2 et BA3*	6%*	3*
- MA1	10%	16
- MA2*	8%*	2*
<i>Origine géographique<sup>2</sup></i>		
- Genève	4%	20
- Vaud	4%	4
- Reste de la Suisse	2%	4
- France voisine	5%	12
- Etranger	<b>11%</b>	15
<i>Age</i>		
- 20 ans et moins	2%	11
- 21 et 22 ans	3%	10
- 23 à 25 ans	6%	10
- 25 ans et plus	<b>16%</b>	27
Ce tableau se lit comme suit : par exemple, 5.4% des étudiantes utilisent les prestations sociales, ou 9.8% des étudiantEs en Sciences de l'éducation utilisent ces prestations.		

Source : EtudiantEs 2015

A la lecture de ce tableau -dont les effectifs sont trop petits pour tirer d'autres conclusions-on peut observer que les utilisateurs des prestations sociales...

- Il n'y a **pas de différences entre les sexes** quant à l'utilisation des prestations sociales du PSS.
- sont **plus âgés** que la moyenne des étudiantEs entrants
- proviennent plus souvent de **l'étranger** (en dehors de la France voisine)

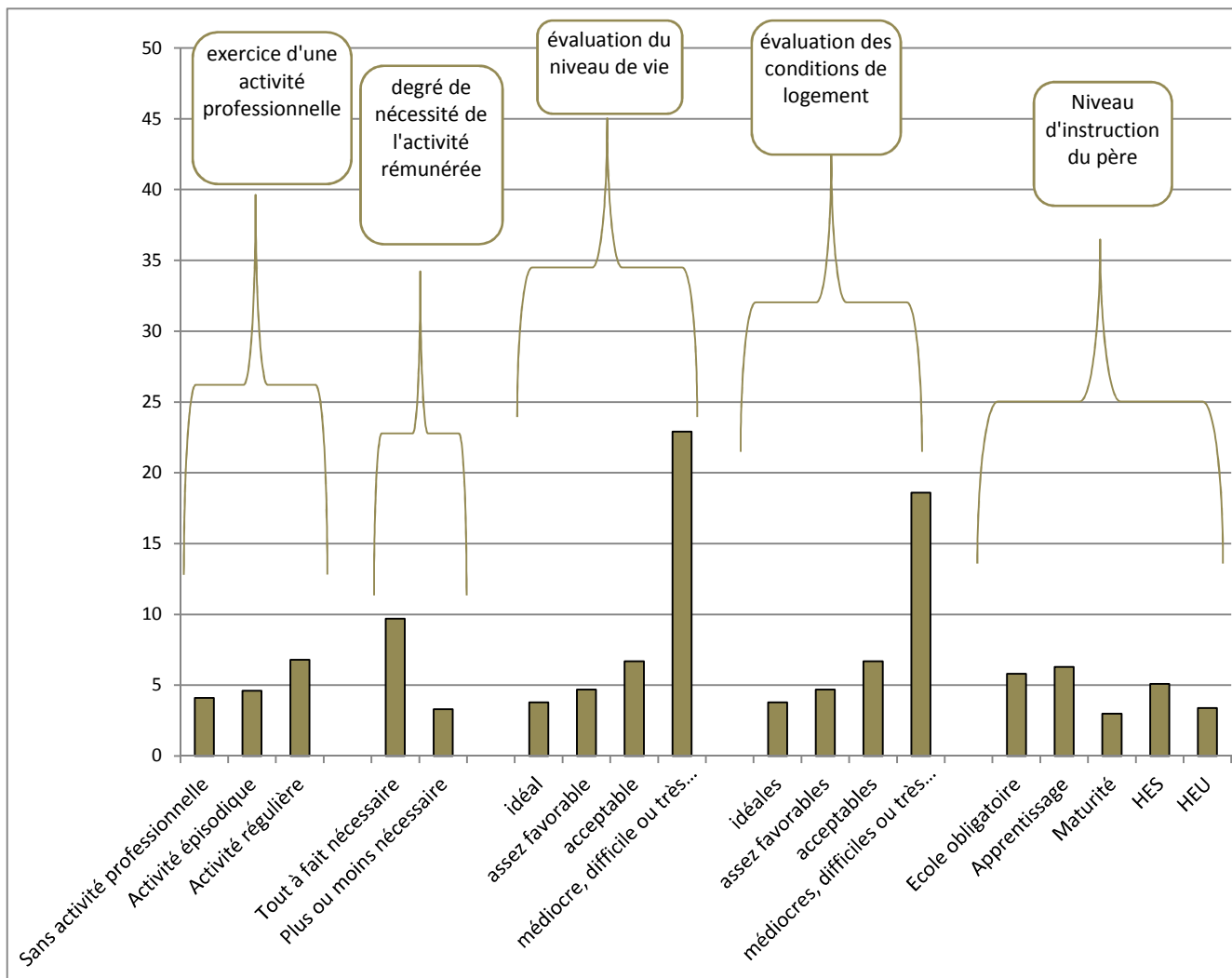
<sup>1</sup> Rappelons que nous travaillons ici avec une population d'étudiantEs entrants. La grande majorité d'entre eux (923, soit 79.6% de la population des répondantEs) sont en première année de bachelor. 46 d'entre eux sont en bachelor dans une autre année, 164 sont en première année de master et 24 en seconde. Nous laissons ces catégories, tout en signalant par un astérisque celles dont les effectifs sont très faibles, et dont il faut utiliser les résultats avec précaution.

<sup>2</sup> L'indicateur de cette notion est **l'origine du diplôme d'études secondaires**.

## Niveau de vie

Plusieurs questions dans notre questionnaire permettent d'aborder la notion de niveau de vie. Nous avons rassemblé dans le graphique 3 plusieurs indicateurs de cette notion pour observer si le taux d'utilisation des prestations sociales varie selon les réponses à ces questions.

Graphique 3 : Taux d'utilisation des prestations sociales selon quelques indicateurs de niveau de vie ou proches (N=58) – Pourcentages<sup>3</sup>



Source : EtudiantEs 2015

Comme on le constate à la lecture du graphique 3, **l'exercice d'une activité professionnelle et l'origine socioculturelle** (indiquée par le niveau d'instruction du père) ne semblent pas jouer de rôle déterminant dans le fait qu'un étudiantE utilise ou non les prestations sociales du PSS.

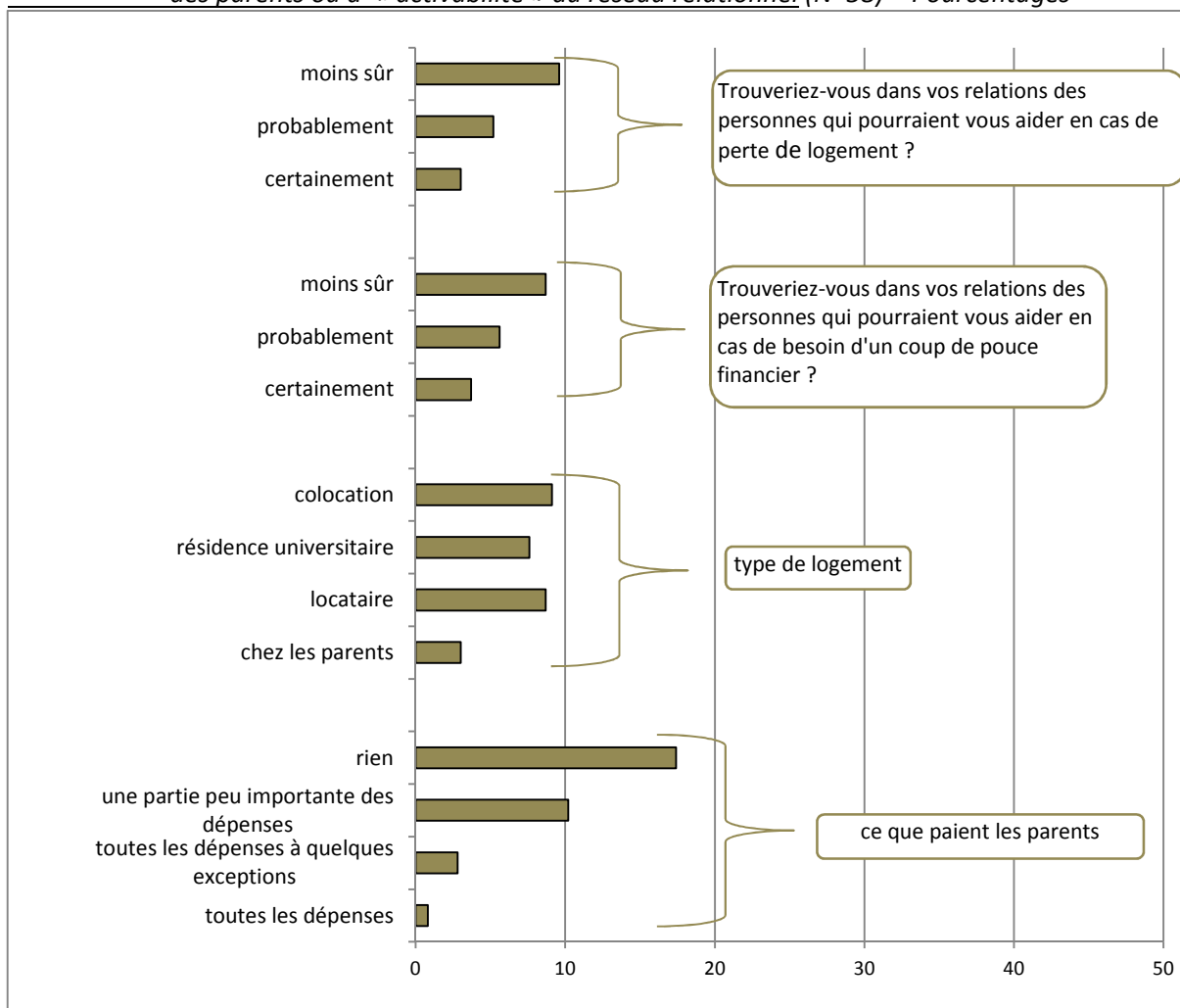
Par contre, et c'est logique, **les évaluations du niveau de vie et des conditions de logement sont fortement associées à l'utilisation des prestations sociales**. Cet effet se marque pour ceux qui déclarent des conditions "médiocres", "difficiles" ou "très difficiles".

<sup>3</sup> Ce tableau comme suit : les étudiantEs qui jugent leur niveau de vie comme "idéal" ou "assez favorable" ont une probabilité de moins de 5% d'avoir utilisé les prestations sociales; ceux qui le jugent "médiocre", "difficile" ou "très difficile" ont une probabilité de 20 à 25% d'avoir utilisé les prestations sociales.

## Autonomie et dépendance

Quand on s'intéresse aux conditions de vie, on se penche aussi sur la relation de dépendance entre l'étudiantE et ses parents. Nous avons par ailleurs<sup>4</sup> obtenu des résultats permettant d'interpréter la **dépendance vis-à-vis des parents** comme une protection de l'étudiantE à divers niveaux (conditions d'existence mais également conditions d'études et de réussite académique). Il est intéressant de vérifier ici si de tels indicateurs sont également prédictifs de l'utilisation des prestations sociales du PSS.

Graphique 4 : *Taux d'utilisation des prestations sociales selon quelques indicateurs de dépendance vis-à-vis des parents ou d'« activabilité » du réseau relationnel (N=58) – Pourcentages*



Source: EtudiantEs 2015

A la lecture de ce graphique, on constate clairement que la présence des parents, aussi bien pour bénéficier d'un logement que pour fournir le soutien financier, constitue un **garant de tranquillité à la fois financière et d'esprit**. On ne s'étonnera pas dès lors de constater que les étudiantEs dont les parents paient toutes les dépenses ou ceux qui vivent chez leurs parents sont ceux qui, très nettement, ont utilisé le moins les prestations sociales. Celles et ceux qui ont un réseau de relations potentiellement plus *activable* en cas de besoin (pour le logement ou pour des soucis financiers) sont aussi ceux qui font le moins appel aux prestations sociales du PSS. Et nous savons la place que prend la famille, en particulier les parents, dans les réseaux d'aide et de soutien.

<sup>4</sup> Cfr, entre autres, *Etudiants 2006*

## Diverses satisfactions

Regardons enfin si les personnes utilisant les prestations sociales du PSS présentent des profils de satisfactions différents des autres étudiantEs. Le tableau ci-dessous présente les **relations associées significativement** entre les diverses satisfactions évaluées par notre questionnaire et l'utilisation des prestations.

Tableau 3 : *Degré de significativité des relations entre l'utilisation des prestations sociales et diverses satisfactions (test de chi2) – (N=58)*

Actuellement, quelle est votre niveau de satisfaction...	
- pour votre vie sociale	
- pour votre moral	(-)
- pour votre santé	--
- pour vos relations avec vos parents	
- pour vos relations de couple	
- pour votre vie à l'UNIGE	
- pour vos études universitaires	
- pour votre vie matérielle	---
- pour votre temps libre et vos loisirs	
<b>Et, globalement, quel est votre niveau de satisfaction</b>	--
Le tableau se lit comme suit : "les utilisateurs des prestations sociales du PSS déclarent une <b>moins bonne satisfaction</b> que les autres étudiantEs en ce qui concerne leur vie matérielle. Les "-" indiquent la force de la relation. Plus il y a de "-", plus la relation est forte. Ils représentent en fait les divers "seuils de significativité" (0.05; 0.01; 0.001).	

Source : EtudiantEs 2015

Comme on pouvait s'y attendre, la **satisfaction concernant la vie matérielle** est beaucoup moins forte chez les utilisateurs des prestations sociales du PSS.

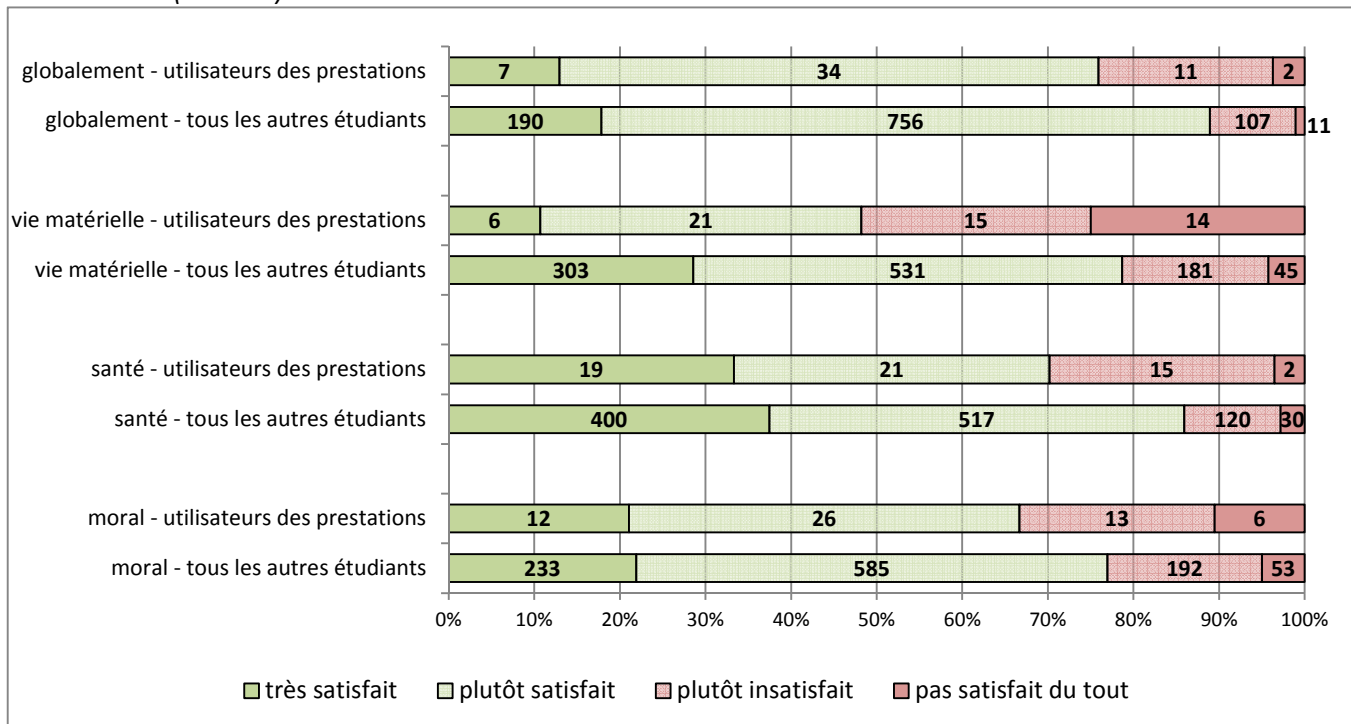
Très souvent, une (in)satisfaction dans un domaine est associée à d'autres (in)satisfactions. En effet, si on prend l'ensemble de la population étudiante (et pas seulement ceux qui fréquentent les prestations sociales du PSS), l'insatisfaction concernant la vie matérielle est très fortement liée à toutes les autres insatisfactions.<sup>5</sup>

Mais ce qui est remarquable dans le tableau 3 c'est que **cette relation semble s'être estompée** en ce qui concerne la plupart des autres satisfactions, en particulier celles qui concernent la vie à l'UNIGE et les études universitaires. Reste une association significative avec le moral, la santé et la satisfaction globale. Sous réserves de vérification, en particulier avec des plus gros effectifs, l'idée que nous renvoyent ces résultats est que **l'utilisation des prestations sociales peut avoir un effet bénéfique de protection de ces étudiantEs vulnérables vis-à-vis de la conduite de leurs études.**

Les relations significatives (tableau3) ont été obtenues en dichotomisant les variables de satisfaction. Dans le dernier, nous reprenons les relations significatives en colorant différemment les modalités ayant servi à construire les deux catégories de la dichotomisation (en vert pour les modalités positives et en rouge pour les modalités négatives).

<sup>5</sup> L'association entre la satisfaction quant à la vie matérielle et toutes les autres satisfactions (à l'exception de celle qui concerne la vie de couple) est toujours extrêmement forte. Si on faisait le même tableau que le tableau 3 pour la satisfaction concernant la vie matérielle, on aurait "----" à toutes les lignes.

Graphique 5 : *Satisfactions diverses en fonction de l'utilisation ou non des prestations sociales du PSS (N=1159)*



Source : EtudiantEs 2015

Pour ce qui concerne la satisfaction quant aux **conditions matérielles**, la proportion d'étudiantEs *pas satisfait du tout* parmi ceux qui utilisent les prestations sociales du PSS est comparable à la proportion de *très satisfait* parmi les non-utilisateurs.

Pour ce qui concerne la satisfaction quant à l'**état de santé**, c'est plutôt la proportion de *plutôt insatisfait* qui prime parmi les utilisateurs des prestations sociales du PSS par rapport aux autres.